



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gestion

Question écrite n° 56958

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc rappelle à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie qu'il a demandé à son prédécesseur le 8 novembre 1999 s'il confirmait l'estimation « selon laquelle le coût de la collecte des impôts en France - 1,6 % des recettes fiscales - est le plus élevé des pays de l'OCDE ? » (question écrite n° 37218). Le texte relativement long (37 lignes) publié au Journal officiel qui lui a été adressé, plus d'un an après, ne répond en aucune façon à la question simple et précise qu'il avait posée. C'est pourquoi, il demande à nouveau s'il est exact que le coût de la collecte des impôts en France - 1,6 % des recettes fiscales - est le plus élevé des pays de l'OCDE.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56958

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 383